

RWANDA

Selon des délégués d'Amnesty International, les "disparitions" atteignent un taux alarmant
Index FI : AFR 47/08/98

De retour au début du mois d'une visite de trois semaines au Rwanda, des délégués d'Amnesty International ont fait état d'un net accroissement des "disparitions" dans tout le pays, y compris dans la capitale Kigali.

Ces "disparitions" ont lieu alors que des civils non armés ne cessent d'être massacrés dans le cadre du conflit qui oppose l'Armée patriotique rwandaise (APR) et les groupes armés d'opposition dans le nord-ouest du pays.

« Les "disparitions" ne constituent malheureusement pas un phénomène nouveau au Rwanda, mais elles ont atteint des proportions alarmantes au cours des derniers mois, ont déclaré les délégués de l'Organisation. Partout où nous sommes allés, des gens nous ont parlé de la "disparition" de membres de leurs familles ou d'amis ».

Dans certains cas, des éléments prouvent la participation de membres des forces de sécurité ; dans d'autres, l'identité des responsables demeure inconnue. Les habitants du nord-ouest du pays semblent particulièrement en danger du fait qu'ils sont souvent considérés comme des collaborateurs des groupes armés d'opposition.

Le 10 décembre 1997, Emmanuel Tugishimwe a fait le voyage de Gisenyi à Kigali pour chercher du travail. Il a été vu pour la dernière fois à Kigali le 16 décembre, et ses proches n'ont cessé de le rechercher depuis lors. Ils se sont rendus dans différents centres de détention ainsi qu'à plusieurs reprises dans le nord-ouest du pays, en vain.

Amnesty International a également recueilli des témoignages détaillés faisant état de civils non armés tués par l'APR et les groupes armés d'opposition dans le cadre du conflit qui s'intensifie dans le nord-ouest. Des personnes ont décrit des massacres de centaines de civils non armés ayant eu lieu en janvier et février uniquement.

« Des maisons restent vides, la porte grande ouverte ; les champs sont désertés ; les cultures ont été coupées ou brûlées », ont déclaré les délégués en décrivant la campagne autour de la ville de Gisenyi.

L'armée a ordonné à la population de couper les plantations de bananiers pour empêcher les insurgés de s'y cacher. L'armée est en effet confrontée à une insurrection importante, et de nombreux soldats auraient été tués au cours d'affrontements. Cependant, ceci ne saurait en aucun cas justifier que l'une ou l'autre partie ne tue délibérément des civils qui ne prennent pas part aux hostilités.

Les délégués d'Amnesty International ont rencontré des hauts responsables gouvernementaux et des membres des autorités militaires, avec lesquels ils ont abordé la question de la situation des droits humains qui règne actuellement dans le pays. Les responsables gouvernementaux leur ont assuré que les cas de "disparition" faisaient l'objet d'enquêtes, en ajoutant toutefois que ces dernières se déroulaient dans des conditions difficiles. Ils ont également affirmé que toutes les informations faisant état d'homicides illégaux imputables à des membres des forces de sécurité donnaient lieu à des investigations, et que les responsables de tels agissements étaient déférés à la justice.

« Nous aimerions croire les représentants du gouvernement rwandais et d'autres pays étrangers qui affirment que la situation des droits humains s'améliore. Cependant, force nous est de constater que les homicides et les "disparitions" qui ont eu lieu quotidiennement en janvier et

février prouvent le contraire », a souligné l'Organisation, avant d'ajouter : « Nous nous félicitons que des enquêtes et procès aient eu lieu, mais craignons que tant que ces mesures ne seront pas systématiques, les membres des forces de sécurité continueront de penser qu'ils peuvent tuer et enlever des personnes en toute impunité. Par ailleurs, il faudrait que les autorités autorisent les familles de détenus, les organisations des droits humains et les organisations humanitaires à se rendre dans les centres de détention civils et militaires ».

Exemples d'enquêtes menées par Amnesty International

L'Organisation a mené des recherches sur les atteintes commises par les forces gouvernementales et les groupes armés d'opposition dans plusieurs régions, dont les préfectures de Gisengyi (dans le nord-ouest du pays), de Byumba (au nord), de Kibungo (à l'est), ainsi qu'à Umutara, à Kigali et dans ses environs.

“Disparitions”

L'organisation de défense des droits humains a recensé le nom de très nombreuses personnes ayant “disparu” dans la région d'Umutara à la fin du mois de décembre 1997 et en janvier 1998, en particulier dans les communes de Kahi et Gabiro. Certaines auraient été enlevées par des soldats du gouvernement et emmenées vers une destination inconnue. Au cours de la même période, plus de 30 corps non identifiés ont été retrouvés dans cette région, dans au moins trois endroits différents.

Des cadavres ont également été découverts à différents endroits à Kigali. Dans la plupart des cas, ni l'identité des victimes ni celle des tueurs n'a été établie.

Plusieurs personnalités ont également “disparu”. Tel est le cas par exemple du procureur de Gisengyi, Ladislas Mutabazi, qui a été vu pour la dernière fois le 18 janvier à Base, près de la ville de Ruhengeri. Les résultats de l'enquête officielle sur cette affaire ne sont pas encore connus.

Dans de très rares cas, les “disparus” sont retrouvés, parfois trop tard. À la mi-janvier par exemple, le corps mutilé de Jean-Damascène Ndagijimana a été retrouvé quinze jours après que cet homme eut disparu de Bicumbi, dans la préfecture de Kigali (zone rurale).

Il a été révélé récemment qu'un pasteur presbytérien et cinq autres personnes, qui avaient “disparu” à Kigali le 14 février, avaient été libérés, sains et saufs, après avoir été détenus pendant deux semaines sans avoir été inculpés. Leur famille n'avait pas été informée pendant leur détention de l'endroit où ils se trouvaient ni de leur condition physique.

Il est possible que certaines des personnes ayant “disparu” se trouvent dans des centres de détention militaires ou dans des lieux de détention non officiels. Amnesty International a été informée de plusieurs cas de civils détenus dans des camps militaires. Cependant, les autorités interdisant l'accès à ces centres de détention, il est impossible de savoir qui s'y trouve.

Homicides de civils non armés

Le 11 janvier 1998 et au cours des jours qui ont suivi, plus de 300 civils – hommes, femmes et enfants – ont été abattus par des soldats de l'ARL lors d'une opération militaire qui a eu lieu à Keya et aux alentours, dans la commune de Rubavu (préfecture de Gisengyi).

Le 24 janvier, plus de 120 personnes auraient été tuées par des soldats de l'ARL à Ngabiruhye, à Mukingo (préfecture de Ruhengeri). Certaines des victimes ont été tuées à coups de baïonnette ou de couteau ; d'autres ont eu la tête écrasée à coups de grosses pierres. D'autres encore, surtout des femmes et des enfants, ont été brûlés vifs dans leurs habitations.

Les groupes armés d'opposition se sont rendus coupables de l'homicide arbitraire et délibéré d'environ 40 civils à Jenda (préfecture de Ruhengeri) le 5 février, et de 50 à 60 civils à Byahi (préfecture de Gisengyi) dans la nuit du 6 au 7 février. Beaucoup d'autres ont été gravement blessés au cours de ces attaques. Les groupes armés d'opposition seraient également responsables de la

mort d'environ 40 personnes tuées lors de l'attaque d'un autobus transportant des ouvriers d'une brasserie à Giszyni, le 19 janvier 1998 1

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAL -